

**9<sup>ème</sup> REUNION DE LA COMMISSION COMMUNALE  
POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES  
MARDI 5 FEVRIER 2013**

**Etaient présents :**

Mme CLAISSE, Adjoint au Maire,  
M. DERRIEN, Adjoint au Maire,  
M. TOUTOUS, Conseiller Municipal,  
M. BEGOT, Conseiller Municipal,  
M. ROHOU, Conseiller Municipal,  
M. QUEMENER Théophile,  
M. JEGOU Pierre,  
M. PAUL André,  
M. CHAPALAIN Jacques,  
Mme MIOSSEC Marie Louise,  
Mme COULOIGNER Josée,  
Mme BESCOND Liliane.

**Réunions précédentes :**

Le 20 octobre 2006  
Le 18 décembre 2007  
Le 28 octobre 2008  
Le 13 mars 2009  
Le 23 octobre 2009  
Le 15 juin 2010  
Le 4 février 2011  
Le 3 février 2012

**Absents excusés :**

M. TIGREAT, Maire,  
Mme GUEGUEN, Adjoint au Maire,  
M. GUIVARCH, Adjoint au Maire,  
Mme MORIZUR, Conseillère Municipale,  
Mme LE BERRE, Conseillère Municipale,  
M. CORRE Jean Yves.

**Assistaient également à la réunion :**

M. NANTEL, Directeur Général des Services,  
M. COMBOT, Adjoint au Directeur des STM,  
M. SALAUN Yvon,  
Mme BOUZELLOC Monique,  
M. BARON Thierry.

**VOIRIE COMMUNALE ET BATIMENTS COMMUNAUX RECEVANT DU  
PUBLIC DE LA 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> CATEGORIE**

Le rapport annuel 2012 de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées, présente les travaux qui ont été effectués pour un montant de 150 014 €.

Pour l'année 2013, l'estimation des travaux s'élève à 101 800 €.

C/F annexe.

**QUESTIONS DIVERSES**

### Etudes à mener par les services techniques concernant l'amélioration de la circulation piétonne et du stationnement :

- **Avenue de Coatmeur** : projet d'aménagement d'un parking longitudinal, entre la rue Georges Clémenceau et la rue Saint-Guénel,
- **Rue Ernest Renan** : projet de création d'un passage piéton.

### Travail à effectuer par les services techniques :

- **Quartier de Kerven** : vérification des chicanes sur les passages piétons,
- **Mise aux normes des chicanes** : repérage sur un plan de la ville,
- **Rue Emile Souvestre** : traçage d'un axe au milieu de la chaussée,
- **Périmètre du plan de mise en accessibilité** : le nouveau groupe scolaire et centre de loisirs seront à inclure dans le périmètre,
- **Espace des Capucins** : vérification des hauteurs des cuvettes dans les toilettes handicapées,
- **Avenue Jeanne d'Arc et Avenue du Clair logis** : mise en place du radar pédagogique pendant une quinzaine de jours.

### Informations diverses :

- **cabine téléphonique de la gare SNCF** : les services d'Orange - France Télécom ont informé la ville de leur intention de retirer la plupart des cabines téléphoniques installées sur le territoire communal, dont celle située à la gare SNCF. La municipalité souhaite conserver cette cabine téléphonique et précise que sa mise aux normes sera demandée.
- **Bibliothèque municipale** : Madame BESCOND souhaite que soit installés à la bibliothèque, un logiciel adapté aux personnes handicapées ainsi qu'une lampe basse vision. La ville étudiera les devis qui seront transmis par Madame BESCOND.
- **Numéro d'appel d'urgence pour sourds et malentendants** : Monsieur SALAUN informe la commission de l'existence d'un numéro d'appel d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes, ou témoins d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours.

Le « 114 », nouveau numéro d'urgence national unique et gratuit, ouvert 7j/7 et 24h/24, est accessible uniquement par FAX ou par SMS.

C/F annexe.

# VILLE DE LANDIVISIAU

## Rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées - Année 2012

N° d'action	SITUATION	ACTION	Prix TTC	Observations
1	Rue du Général De Gaulle	Mise en bateau des passages piétons	14 578	Réalisé
2		Elargissement trottoirs	4 778	Réalisé
3		Remplacement et déplacement des feux de signalisation	1 953	Réalisé
4	Carrefour Rue d'Arvor - Rue De Gaulle	Mise aux normes sonores des feux de signalisation	18 562	Réalisé
5	Carrefour Rue Mangin - Avenue Foch			En cours
6	9, avenue Foch	Mise en bateau d'un passage piéton	2 173	Réalisé
7	Allée du Canik ar Haro	Mise en bateau d'un passage piéton	1 350	Réalisé
8	Rue Chateaubriand	Aménagement d'un trottoir + éclairage public	36 952	Réalisé
9	Rue Pompidou	Enrobé sur partie piétonne	1 138	Réalisé
10		Mise aux normes chicanes	200	Réalisé
11	Boulevard de la République	Prolongement circulation piétonne face à la maison de René GUILLERM	500	Réalisé
12	Boulevard de la République	Mise à niveau du passage piéton face à la piste de bicross	200	Réalisé
13	Parking des Capucins	Mise aux normes chicanes passage piétons	200	Réalisé
14	Centre ville	Fourniture et pose de bandes podotactiles	4 363	Réalisé
15	Salle de Ty Guen	Mise aux normes des bâtiments communaux	10 200	Réalisé
16	Salle de Tiez Nevez		21 100	Réalisé 95%
17	Salle de Kérvavel		1 200	Réalisé
18	Salle de Kerzourat		9 500	Réalisé
19	Salle de Kervanous		9 200	Réalisé
20	Maison de la danse et des arts		1 200	Réalisé
21	Salle du Vallon		4 000	Réalisé 70%
22	Service culturel	Banque d'accueil	3 580	Réalisé
23	Mairie	Signalisation intérieure et extérieur	3 087	Réalisé
24	Interventions Police Municipale	Taille des haies		
		Publicité - Procédure de sensibilisation effectuée auprès des commerçants		
		Etalage		
		Stationnement gênant		

**TOTAL**

**150 014**

Le 23 janvier 2013

# VILLE DE LANDIVISIAU

## Accessibilité aux personnes handicapées Projets 2013

N° d'action	SITUATION	ACTION	Prix TTC	Observations
1	Carrefour - Rue d'Arvor - Place de l'église	Mise en bateau de 3 passages piétons	5 000	
2	Carrefour - Rue Saint Guénael Avenue de Coatmeur	Mise en bateau de 2 passages piétons	6 000	
3	Carrefour - Avenue de Coatmeur - Rue Pinvidic	Mise en bateau d'un passage piéton	2 500	
4	Carrefour - Avenue de Coatmeur - Rue Clémenceau	Mise en bateau d'un passage piéton	1 250	
5	Rue de la tour d'Auvergne	Mise en bateau d'un passage piéton	1 250	
6	Rue Mangin - Sortie école NDV	Aménagement d'un plateau ralentisseur	15 000	
7	Centre ville	Fourniture et pose de bandes podotactiles	4 000	
8	Commune	Mise aux normes des chicanes sur passages piétons	2 000	
9	Salle De Tournemine	Mise aux normes des bâtiments communaux	8 500	
10	Ecole d'Arvor		52 300	
11	Chapelle de Lourdes	Mise aux normes accessibilité	4 000	
12	Interventions Police Municipale	Taille des haies		
		Publicité - Procédure de sensibilisation effectuée auprès des		
		Etalage		
		Stationnement gênant		
<b>TOTAL</b>			<b>101 800</b>	

Le 23 janvier 2013



Mise aux normes des passages piétons  
Le 25 janvier 2013

	Périmètre accessibilité
	Aux normes (99)
	Mis aux normes depuis 2006 (63)
	Bordures basses d'un côté hautes de l'autre (41)
	Bordures hautes (53)

COAT MEUR

COAT MEZ

COAT MEUR

COAT MEUR

COAT MEUR

KEI

Loisement

Commercial de KERVEN

KERZOURAT

KERVEN

ROND POINT DE PUBTOUTOUE

COAT MEZ

MESTUAL

ROND POINT DU CHETIERE

6

1

5

3

2

4

PLACE DU 8 mai 1945

ROND POINT DE ERANDUIS

ROND POINT DE L'ARGOAT

ROND POINT DE TRACHKE

SQUARE BAD SOODEN ALLENDORF

ROND POINT DU LAPIC

EXPRESS

VOIE

ROND POINT DE TIEZ NEVEZ

RUE CHAMP

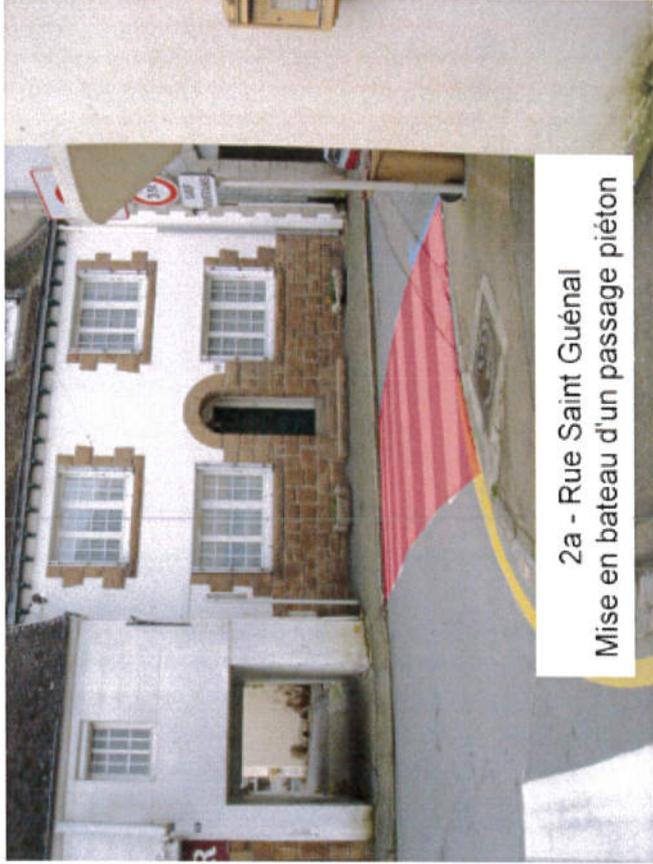
RUE



1a - Place de l'église  
Mise en bateau d'un passage piétons



1b - Rue de l'église  
Mise en bateau d'un passage piéton



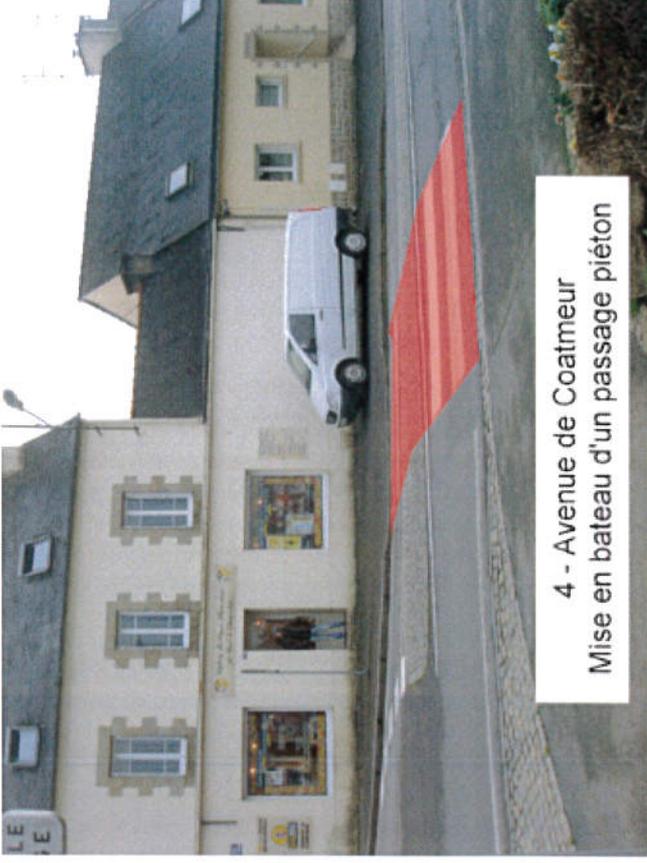
2a - Rue Saint Guénal  
Mise en bateau d'un passage piéton



2b - Avenue de Coatmeur  
Mise en bateau d'un passage piéton



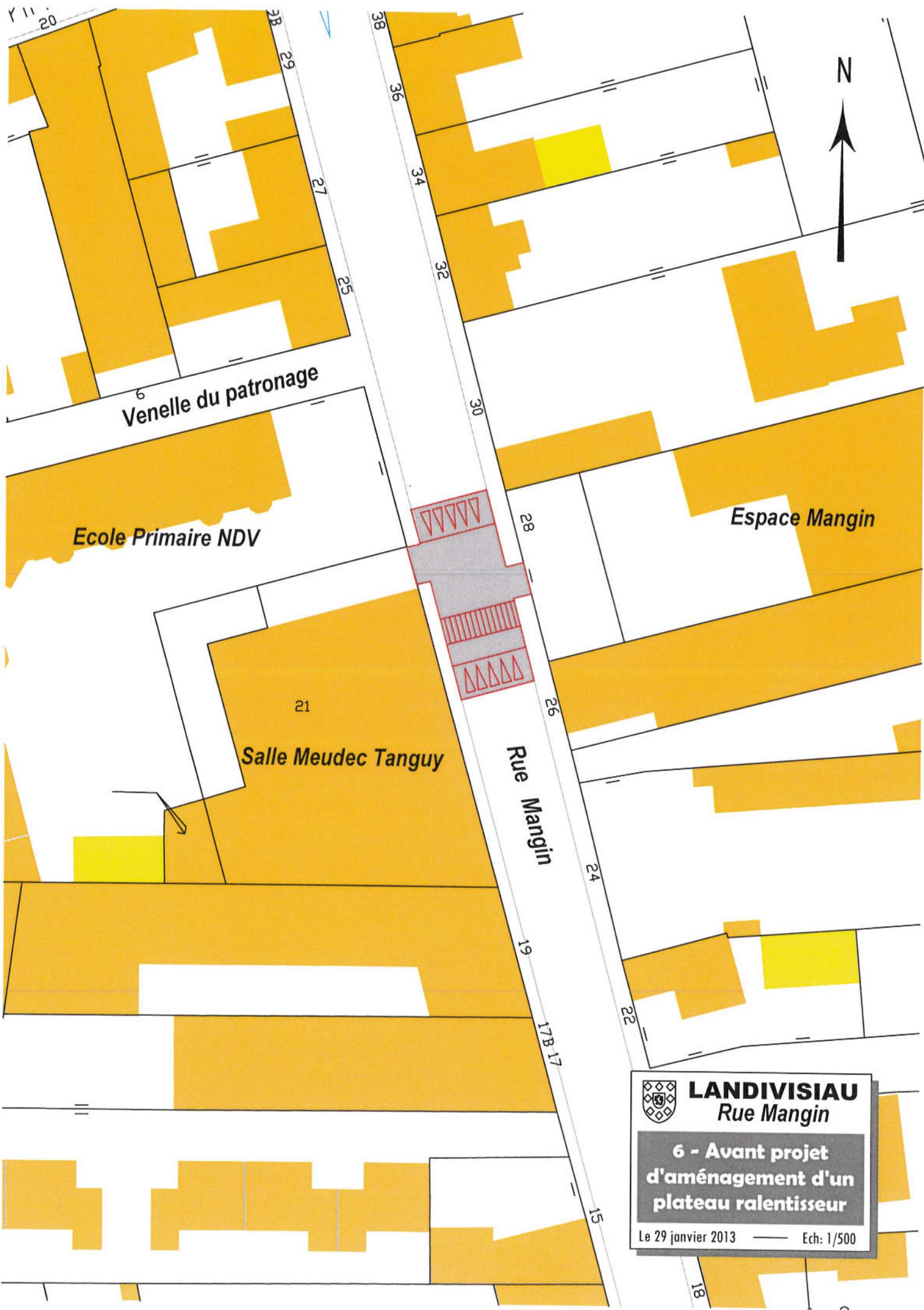
3 - Rue PINVIDIC  
Mise en bateau d'un passage piéton



4 - Avenue de Coatmeur  
Mise en bateau d'un passage piéton



5 - Rue de la Tour d'Auvergne  
Mise en bateau d'un passage piéton



Venelle du patronage

Ecole Primaire NDV

Espace Mangin

Salle Meudec Tanguy

Rue Mangin

 **LANDIVISIAU**  
Rue Mangin

**6 - Avant projet  
d'aménagement d'un  
plateau ralentisseur**

Le 29 janvier 2013 — Ech: 1/500

# Chapelle de Lourdes

## Aménagement d'une rampe accessibilité



ETAT ACTUEL



PROJET

# **GUIDE UTILISATEUR**

**du Centre National de Relais  
des appels d'urgence pour  
personnes sourdes ou  
malentendantes**

**- Le 114 -**



# Sommaire

<b>INTRODUCTION</b> .....	3
<b>1) USAGE DES FAX</b> .....	3
a) <b>Comment envoyer un fax au 114 ?</b> .....	3
b) <b>Accusé de réception du fax</b> .....	4
c) <b>Demandes de précisions de la part du 114</b> .....	4
d) <b>Confirmation demande prise en compte par le 114</b> .....	5
e) <b>les possibilités techniques d'envoi d'un fax</b> .....	6
<b>2) USAGE DES SMS</b> .....	7
a) <b>Informations générales / Précautions d'usage</b> .....	7
b) <b>Possibilités des différents types d'usages SMS :</b> .....	8
c) <b>Accusé de réception du SMS</b> .....	8
d) <b>Exemple de SMS au 114</b> .....	9

## INTRODUCTION

Le 114 est un numéro d'urgence national gratuit fonctionnant 24h/24, 7j/7 sur le territoire métropolitain.

Avant d'envoyer un message au 114, il vous faudra vérifier la disponibilité du réseau de votre opérateur, les fonctions de votre téléphone ou de votre fax et/ou le contenu de votre offre mobile ou fixe, afin de vous assurer que vous êtes en mesure de contacter le service d'urgence 114.

Pour contacter le 114, il est recommandé d'effectuer l'envoi de SMS à partir d'un téléphone mobile, et celui des fax à partir d'une ligne fixe du réseau téléphonique commuté. Le 114 ne reçoit pas les appels vocaux téléphoniques

En cas d'absence totale de réseau, de connexion, ou de réponse du 114, il vous sera nécessaire de contacter les secours par l'intermédiaire d'un tiers.

### 1) USAGE DES FAX

#### a) Comment envoyer un fax au 114 ?

Pour envoyer un fax, il est souhaitable de vous procurer le modèle de **fax d'alerte** au 114 :

- soit via une association de personnes sourdes ou malentendantes,
- soit sur le site internet : [www.handicap.gouv.fr/114](http://www.handicap.gouv.fr/114)

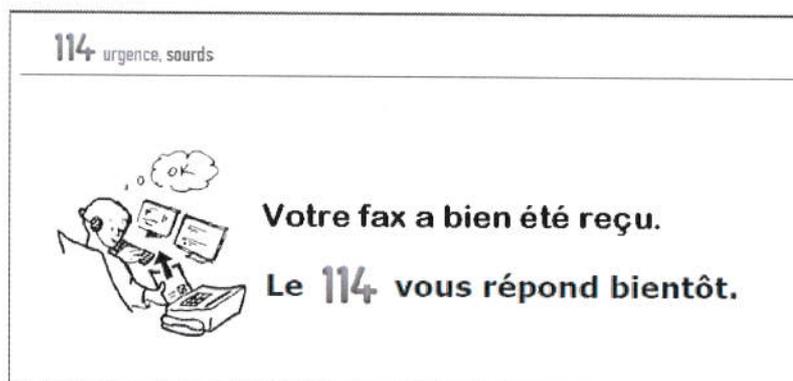
Vous êtes invité à remplir le formulaire ci-dessous avec les informations correspondant à la situation d'urgence :

114 urgence, sourds		Cocher, et renvoyer fax au 114	
<b>Victime qui ?</b> <input type="checkbox"/> Femme ? <input type="checkbox"/> Homme ? <input type="checkbox"/> Enfant ? Age : ..... Nom : ..... Prénom : .....		<b>Que se passe-t-il ?</b> <input type="checkbox"/> Mal poitrine ? <input type="checkbox"/> Respire mal ? <input type="checkbox"/> Etouffe ? <input type="checkbox"/> Evanoui ? <input type="checkbox"/> Os cassé ? <input type="checkbox"/> Sang ? <input type="checkbox"/> Bébé arrive ? <input type="checkbox"/> Tombé ? <input type="checkbox"/> Noyade ? <input type="checkbox"/> Electrocutation <input type="checkbox"/> Feu ? <input type="checkbox"/> Gaz ? <input type="checkbox"/> Vol ? <input type="checkbox"/> Violence ? <input type="checkbox"/> Perdu ? Autres informations ? .....	
<b>Témoin : numéro et adresse ?</b> Fax : ..... Tel, sms : ..... Nom témoin : ..... Numéro : ..... Rue : ..... Commune, ville, village : ..... Département : ..... Code postal : [ ][ ][ ][ ][ ] <input type="checkbox"/> Maison ? <input type="checkbox"/> Appartement ? Etage ? ..... Escalier ? ..... Bâtiment ? ..... Code porte ? .....			

Une fois complété, vous pouvez le faxer au 114.

## b) Accusé de réception du fax

Lors de l'envoi d'un fax à partir d'une ligne fixe du réseau téléphonique commuté à destination du 114, un **accusé de réception vous sera automatiquement délivré**. Cet accusé de réception signifie que la connexion entre votre fax et le 114 a été établie :



Si l'accusé de réception automatique **n'arrive pas dans la minute**, cela veut dire que la connexion avec le 114 n'a pas eu lieu, et que vous devez **IMPERATIVEMENT renvoyer un nouveau fax**.

Attention, la réception de cet accusé de réception ne signifie pas que votre demande de secours a été prise en compte par le 114. **Il vous faudra attendre de recevoir une réponse de confirmation de prise en charge par un agent du 114** qui alors dialoguera avec vous.

## c) Demandes de précisions de la part du 114

**Attention :** il se peut que toutes les informations n'aient pas été comprises par le 114. Dans ce cas, l'agent du 114 **renverra un fax du type ci-dessous** pour demander des renseignements complémentaires :

<b>114 urgence, sourds</b>		Fax bien reçu à _____ h _____
		Vous : _____
		Numéro dossier : _____
 <b>ATTENTION !!!</b> <i>Nous n'avons pas tout compris.</i>		<b>Témoin : numéro et adresse ?</b> Fax : _____ Tel, sms : _____ Nom témoin : _____ Numéro : _____ Rue : _____ Commune, ville, village : _____ Département : _____ Code postal : □□□□□□ <input type="checkbox"/> Maison ? <input type="checkbox"/> Appartement ? Etage ? _____ Escalier ? _____ Bâtiment ? _____ Code porte ? _____
 Cocher, et renvoyer fax au 114		
<b>Victime qui ?</b> <input type="checkbox"/> Femme ? <input type="checkbox"/> Homme ? <input type="checkbox"/> Enfant ? Age : _____ Nom : _____ Prénom : _____		<b>Que se passe-t-il ?</b> Dessinez : <input type="checkbox"/> Malade ? <input type="checkbox"/> Blessé ? <input type="checkbox"/> Accident ? <input type="checkbox"/> Police ? Expliquez : _____

... ou, l'agent du 114 **demandera seulement des précisions**, en renvoyant le fax suivant:

**114** urgence, sourds

Fax bien reçu à ..... h.....

Vous : .....

Numéro dossier : .....



**ATTENTION !!!**  
Nous n'avons pas tout compris.



**Cocher, et renvoyer fax au 114**

**Victime qui ?**

  
 Femme ?

  
 Homme ?

  
 Enfant ?

Age : .....

Nom : .....

Prénom : .....

**Témoin : numéro et adresse ?**

 Fax : ..... Tel, sms : .....

Nom témoin : .....

Numéro : ..... Rue : .....

Commune, ville, village : .....

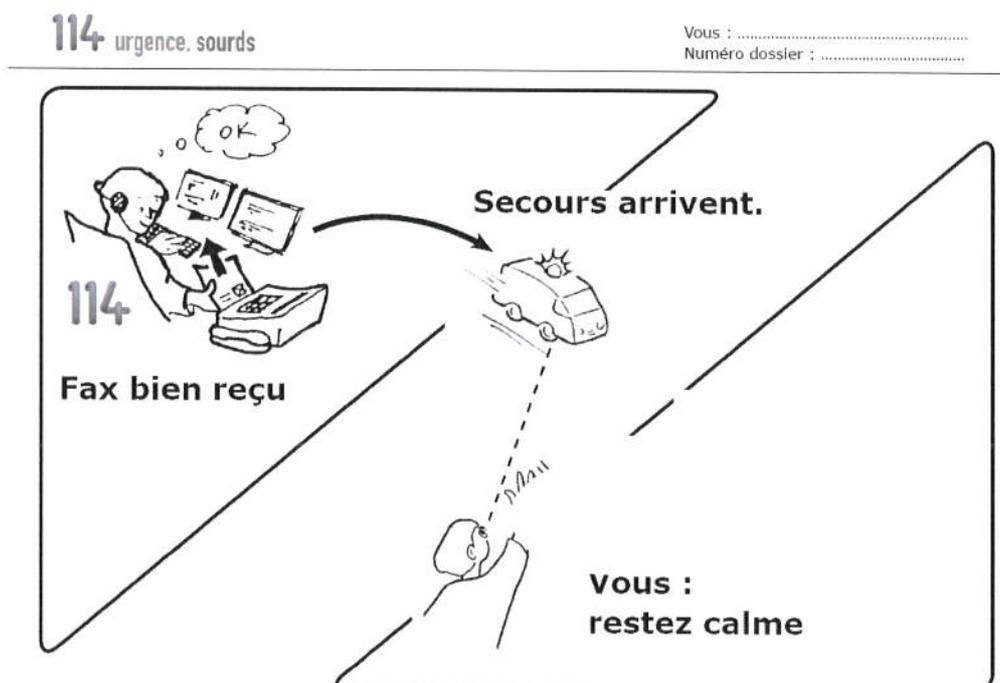
Département : ..... Code postal : [ ][ ][ ][ ][ ]

Maison ?     Appartement ?    Etage ? .....

Escalier ? ..... Bâtiment ? ..... Code porte ? .....

**d) Confirmation demande prise en compte par le 114**

Lorsque la demande comporte toutes les informations nécessaires sur l'urgence et le lieu où elle se passe, le 114 appelle les secours les plus proches de la personne en situation d'urgence (sapeurs-pompiers, SAMU, police, gendarmerie) et vous renvoie ce fax de confirmation:



e) les possibilités techniques d'envoi d'un fax

<b>Envoi Fax au 114</b>	<b>Possible</b>	<b>Impossible</b>
Depuis une ligne fixe du réseau téléphonique commuté avec un équipement compatible	<b>X</b>	
Depuis une ligne internet en dégroupage total avec un équipement compatible		<b>x</b>
Depuis une ligne internet en dégroupage partiel (qui a conservé une ligne fixe du réseau téléphonique commuté) avec un équipement compatible	<b>X</b>	

---

## 2) USAGE DES SMS

### a) **Informations générales / Précautions d'usage**

Vous pourrez émettre un SMS vers le numéro d'urgence 114 à partir d'un téléphone mobile et du réseau mobile à condition toutefois que votre carte SIM soit toujours valide.

Pour les téléphones mobiles, **le 114 ne sera jamais accessible :**

- si la ligne est suspendue pour cause d'impayés,
- si la date de validité de la carte prépayée est dépassée
- si la ligne est suspendue.

Si vous n'avez pas rechargé votre carte prépayée, vous pourrez toutefois émettre un SMS vers le 114 et recevoir un SMS du 114 en retour, à condition que votre carte SIM soit toujours valide.

Même si le taux de délivrance des SMS (tous opérateurs confondus) est supérieur à 99%, la délivrance du message **PEUT ÊTRE ALEATOIRE OU TARDIVE**, sans que soit constaté un dysfonctionnement des réseaux des opérateurs de téléphonie mobile.

La communication par SMS ne permet **JAMAIS** des échanges en temps réel, contrairement au téléphone classique.

Le contenu du SMS **ne peut excéder 160 caractères alphanumériques**. Au-delà de 160 caractères alphanumériques, le message sera envoyé par « morceaux » en plusieurs envois séparés. C'est l'équipement receveur, ici celui du 114, qui devra être capable, selon la longueur du message et de son découpage, de rassembler les différents morceaux pour disposer du message complet. En tout état de cause, les téléphones mobiles ou équipements actuellement disponibles ne permettent pas de traiter les messages trop longs sans risque de perte d'une partie de ces messages.

#### **Limites techniques liées à la couverture réseau :**

S'il n'y a pas de couverture radio de votre opérateur de téléphonie mobile, vous ne pourrez pas envoyer de SMS vers le 114.

#### **Limites techniques liées à une incapacité temporaire ou totale de l'opérateur :**

Dans certaines périodes présentant des pointes de trafic susceptibles de saturer les réseaux (jour de l'an, événements sportifs...), ou lorsqu'ils effectuent certaines opérations de maintenance technique programmées, les opérateurs de téléphonie ne peuvent garantir l'acheminement du SMS.

b) Possibilités des différents types d'usages SMS :

Envoi SMS au 114	Possible	Impossible
Utilisation avec carte SIM valide et en couverture réseau	X	
Utilisation avec carte SIM valide sans couverture réseau		X
Utilisation avec carte prépayée et en couverture réseau	X	
Utilisation avec carte prépayée non valide		X
Utilisation si ligne suspendue		X
Utilisation du 114 avec un mobile français en itinérance internationale (Utilisation payante)	X	
Utilisation du 114 par un utilisateur étranger en itinérance en France		X
Utilisation à partir d'un ordinateur via internet		X

c) Accusé de réception du SMS

Après l'envoi d'un SMS au 114, un **accusé de réception vous sera automatiquement envoyé par le 114**. Il signifie que votre message a bien été transmis au 114. Cet accusé de réception prend la forme suivante :

**« Le 114 a bien reçu votre SMS  
et vous répond bientôt »**

Attention, la réception de cet accusé de réception ne signifie pas que votre demande de secours a été prise en compte par un agent du 114. **Il vous faudra attendre de recevoir une réponse de confirmation de prise en charge par un agent du 114** qui alors dialoguera avec vous (cf. page 9 : « d) Exemple de SMS au 114 »).

Si l'accusé de réception automatique **n'arrive pas dans la minute**, cela veut dire que la connexion avec le 114 n'a pas eu lieu et que vous devez **IMPERATIVEMENT renvoyer un nouveau SMS**.

:

d) Exemple de SMS au 114

